



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

HLM

Question écrite n° 99590

Texte de la question

M. Étienne Pinte attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur une préoccupation de la Confédération générale du logement (CGL), association nationale de consommateurs représentative siégeant à la Commission nationale de concertation, relative aux élections des administrateurs locataires dans les organismes HLM. Il n'existe pas de règles précises relatives à l'acheminement des bulletins de vote chez les locataires, de sorte que sur certains patrimoines ces bulletins sont distribués par des membres du personnel ou laissés à la disposition des locataires à la loge du gardien. Ces pratiques pouvant être sources d'abus, il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il pourrait être envisagé d'imposer l'acheminement du matériel de vote directement au domicile des locataires par voie postale.

Texte de la réponse

Le Gouvernement attache une grande importance aux élections de représentants des locataires qui constituent un élément important et indispensable de la vie des organismes HLM ; il constate qu'elles se sont déroulées de manière satisfaisante en 2010 et regrette que la participation des locataires soit restée faible. Les dispositions prévues par le code de la construction et de l'habitation pour ces élections semblent trouver quelques difficultés à s'appliquer sur le terrain. C'est pourquoi en préparation des prochaines élections HLM, une concertation sera organisée avec les différents partenaires pour examiner ces difficultés et les résoudre en vue des prochaines élections.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Pinte](#)

Circonscription : Yvelines (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99590

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Logement

Date(s) clée(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 15 novembre 2011

Question publiée le : 8 février 2011, page 1154

Réponse publiée le : 22 novembre 2011, page 12352